

PROCES-VERBAL

De la séance du conseil municipal

Du 15 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 15 mars 2022 à 15 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sur convocation régulière adressée à ses membres le 24 février 2022 par Monsieur Vincent CALONNE, son Maire en exercice.

Présents : Vincent CALONNE, Bérengère FLOURET, Philippe POUGET, Nicolas SOUBRANE

Absente : Emilie BOURZEIX

La séance est ouverte ce mardi 15 mars 2022 à 15 heures, sous la présidence de son maire en exercice, Monsieur Vincent CALONNE

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Est désigné : Nicolas SOUBRANE

Le procès-verbal du 17 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Vote du CA 2022
- Vote du budget 2021
- Subventions aux associations : Délibération
- Projets d'investissements
- Questions diverses

I – Vote du Compte Administratif 2021

Monsieur le Maire propose de passer à la présentation du Compte Administratif et au vote de celui-ci.

Philippe Pouget, deuxième adjoint, prend la présidence de la séance.

Le compte administratif est présenté par la secrétaire de mairie.

- Vote = 3 pour

Le compte administratif est accepté à l'unanimité

II – Vote du Budget 2022

Après présentation du budget, les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur celui-ci.

- Vote = 4 pour

Le budget 2022 est accepté à l'unanimité

III – Subventions aux associations

Monsieur le Maire présente la liste des associations ainsi que le montant accordé à chacune

Les membres du Conseil Municipal adopte à l'unanimité la liste des sommes attribuées aux associations pour l'année 2022.

<i>SUBVENTIONS aux Associations</i>	<i>2022</i>
<i>Association ASTRE 19</i>	<i>50.00</i>
<i>Association Les dentelières de la Luzège</i>	<i>200.00</i>
<i>Ass. Pêche de Lapeau</i>	<i>200.00</i>
<i>Groupement des chasseurs St Pantaléon</i>	<i>150.00</i>
<i>Resto du Cœur</i>	<i>150.00</i>
<i>Foyer rural</i>	<i>500.00</i>
<i>La Luzège</i>	<i>800.00</i>
<i>Léz'Arts et Salamandre</i>	<i>200.00</i>
<i>Croix Rouge</i>	<i>500.00</i>
<i>L'Association des Gorges de la Haute Dordogne</i>	<i>300.00</i>
<i>Mille Sources</i>	<i>300.00</i>
<i>TOTAL</i>	<i>3 350,00</i>

IV – Projets Investissements 2022

Monsieur le Maire rappelle les deux investissements principaux pour l'année 2022 envisagés lors du Conseil Municipal du 17 janvier 2022 à savoir :

- ✓ La réfection des sanitaires du camping
- ✓ Voirie relative à la route de la Chevalerie.

Ces deux investissements importants ont fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2022.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, au vue du résultat de l'année 2022, de procéder à la réalisation de la réfection des sanitaires du camping sans attendre l'accord ou non de la subvention DETR. Ce projet sera également subventionné à hauteur de 25 % par le Conseil Départemental.

- Vote = 4 pour

Le projet de refection des sanitaires du camping est adopté à l'unanimité.

L'investissement relatif à la voirie de la Chevalerie est mis en attente de décision de la subvention DETR.

Propositions d'investissements supplémentaires :

- ✓ Toilettes sèches à la Vieille Eglise et/ou au Camping
- ✓ Pont sur le Vianon au niveau du sentier du Chambougnol
- ✓ Achat de banc pour le terrain de Volley
- ✓ Mise en place d'un panneau de signalisation pour le camping municipal
- ✓ Achat de deux frigo pour les locations saisonnières
- ✓ Remplacement de deux antennes télé pour les mobil-homes
- ✓ Achat d'une remorque pour les travaux communaux

Après discussion, les membres du Conseil Municipal décide de retenir ces projets dans la mesure du possible pour l'année 2022

VI – Informations et Questions diverses

- ✓ Poursuite des travaux avec Mathilde Houzé (visio le mardi 22 mars à 9 h 30) pour le bistrot du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 00.

Tableau du CA 2021 et du Budget 2022

FONCTIONNEMENT	<i>Compte administratif 2021</i>	Budget primitif 2022
Nature des dépenses	<i>Réalisation 2021</i>	Proposition budget 2022
011 Charges à caractère général	48 756,07 €	64 350,00 €
012 Charges de personnel	55 009,19 €	62 400,00 €
65 Autres charges de gestion courante	25 734,87 €	26 850,00 €
66 Charges financières	1 000,75 €	1 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	107,10 €	200,00 €
014 Atténuations de produit (FPIC)	656,00 €	750,00 €
68 Provision (Dettes locataires)		2 000,00 €
Total des opérations réelles	131 263,98 €	163 050,00 €
042 Opérations d'ordre (6811)		
022 Dépenses imprévues (7,5 % du cpt 11 et 12))		5 000,00 €
023 Autofinancement prévisionnel		109 381,00 €
TOTAL DES DEPENSES	131 263,98 €	272 431,00 €
Nature des Recettes	<i>Compte administratif 2021</i>	Proposition budget 2022
013 Remboursements de charges	609,50 €	144,00 €
70 Produits des services + FCTVA Fonct.	313,08 €	300,00 €
73 Impôts et taxes	58 258,91 €	56 000,00 €
74 Dotations	88 438,12 €	49 000,00 €
75 Locations	37 975,35 €	35 000,00 €
77 Produits exceptionnels	1 175,00 €	
Total des opérations réelles	186 769,96 €	140 444,00 €
042 Opérations d'ordre (777)	0,00 €	
002 Excédents (report ex. précédent)	76 481,02 €	131 987,00 €
TOTAL DES RECETTES	263 250,98 €	272 431,00 €

INVESTISSEMENT	<i>Compte administratif 2021</i>	Budget primitif 2022
Nature des dépenses	<i>Réalisation 2021</i>	Proposition budget 2022
21/22/23 Programme d'équipement	16 390,37 €	134 962,00 €
16 Remboursement emprunt/cautions	7 177,84 €	7 735,00 €
Total des opérations réelles	23 568,21 €	142 697,00 €
040 Opérations d'ordre (139)		
020 Dépenses imprévues (7,5 % max cpt 21/22/23)	0,00 €	5 784,87 €
Déficit 001 (hors RAR)	18 252,79 €	
TOTAL DES DEPENSES	41 821,00 €	148 481,87 €
Nature des recettes	<i>Compte administratif 2021</i>	Budget primitif 2022
13 Subventions d'équipement	37 160,08 €	12 645,00 €
10 Dotations, fonds divers (FCTVA)	21 201,46 €	7 162,00 €
16 Emprunts/Cautions	1 753,33 €	1 000,00 €
Total des opérations réelles	60 114,87 €	20 807,00 €
024 Cessions	0,00 €	
040 Opérations d'ordre (28)	0,00 €	
Réserve c/1068	18 252,79 €	
021 Autofinancement prévisionnel		109 381,00 €
Excedent 001	0,00 €	18 293,87 €
TOTAL DES RECETTES	78 367,66 €	148 481,87 €
Résultat de l'exercice soit un excédent de	36 546,66 €	